

Attestation d'expertise-type pour motocycles et tricycles

1. Indications générales, poids et charge

Constructeur du châssis: Indian Motorcycle Co., Spring- Marque: I N D I A N
field (USA)
Dénomination du type: 348 "Chief 74" Carburant: Benzine
Total
Poids du véhicule à vide (y compris carburant
et roue de secours) 260 kg
Charge utile: 150 kg = 2 pers.
Nombre de places: 1-2 * (selon Règl. d'exéc.)
ou 2

2. Châssis

Nombre de roues: 2 Sidecar: (évent. à droite).

Le numéro du châssis se trouve: à gauche, à l'arrière, sur partie inférieure de la fixation de l'amortisseur.*
Diamètre de braquage extérieur: à gauche 4,9 m à droite: 4,9 m
Dimension des bandages: avant 5.00 x 16", arrière: 5.00 x 16"
Espace minimal du véhicule du sol: 120 mm

3. Moteur

Le numéro du moteur se trouve: à gauche, sur carter moteur, en haut, au centre.
Constructeur du moteur: Indian Motorcycle Co Type: C.D.H. Genre: "V"
Nombre de cylindres: 2 Alésage: 62,549 mm Course: 112,71 mm Temps: 4
Cylindrée: 1206 cm³ CV au frein: 32 CV impôts (coeff. 0,4): 6,144

4. Freins

I^{er} frein: genre: à pied, mécanique agissant sur: roue arrière

II^e frein: genre: à main, mécanique agissant sur: roue avant

5. Equipement électrique et avertisseur

Phare, marque: Sealod Beam Système anti-éblouissant: double filament sans cuiller^{***}

Feux de position: 1, sur aile avant

Feu arrière: 1 comb. Stop: 1 comb. Eclairage des plaques de police: 1 comb. (jaune)

Appareil avertisseur: 1, électr.

6. Carrosserie (seulement pour tricycles)

Genre (forme) Constructeur:

Dimensions intérieures du pont de charge: longueur mm largeur mm

Largeur totale du véhicule: 950 mm Longueur totale du véhicule: 2400 mm

Remarques: *) Un siège arrière séparé peut être accordé. Si la machine est munie d'un siège double (Tandem-Seat), on n'accordera que 1-2 places (voir observations dans le Bulletin 2/48). **) Les premiers 3 chiffres concernent le type, soit 348; les autres chiffres concernent le No du moteur. ***) A installer des ampoules Bilux.

Date et lieu de l'expertise: Zurich, 15.4.48.

Le Secréariat.

Reproduction interdite.